

Patrick Kieffer réélu



Patrick Kieffer et ses deux adjoints, Christian Gangloff (à droite) et Eric Bourgasser, entament leur 3^e mandat. Photo DNA

L'élection s'est déroulée mardi soir au club-house de l'amicale de l'étang de pêche, à proximité de la Zorn. Distanciation oblige, c'était le seul local adéquat dans le plus petit village de la communauté de communes de la Basse-Zorn (300 habitants).

Le maire Patrick Kieffer et la secrétaire de mairie Mélanie Rischmann accueillent les élus, masqués, issus des élections du 15 mars. Celles-ci avaient été marquées par une grande stabilité. Le conseil municipal formé de 11 membres avait en effet terminé à neuf, suite à un décès et une démission, et ces neuf élus, rejoints par une 3^e femme, Aline Lallemand (les autres sont Séverine Kammerer et Laetitia Moser), et Mustafa Tas, s'étaient retrouvés sur l'unique liste en lice conduite par Patrick Kieffer, 56 ans dans quelques jours.

Les trois portes du club-house grande ouvertes, « pour être confinés le moins possible », ex-

plique le premier magistrat, les trois élections se déroulent, sans spectateur, dans une ambiance détendue. Avec le résultat attendu à chaque fois: 10 voix pour, un bulletin blanc.

Le maire se dit ému et veut continuer à faire avancer la commune avec l'implication de tous les autres élus. Dans la foulée, la composition des commissions est validée sans problème. « Nous fêterons l'événement lorsque les circonstances le permettront », conclut Patrick Kieffer. Puis chacune et chacun repart de son côté.

Sûr que tous se retrouveront en ces mêmes lieux en mai 2021, lorsque l'amicale du président Jean-Jacques Neth organisera sa traditionnelle journée de pêche, annulée cette année pour la première fois depuis trois décennies, pour cause de coronavirus. Et lorsque dans la salle de réunion d'un soir du conseil municipal de la tarte flambée sera servie à de joyeuses tablées.

A.J.